



croix-rouge française

HUMANISONS LA VIE

Que faire et ne pas faire en cas d'accident de la route

Les conseils de Pascal Cassan - médecin conseiller national de la Croix-rouge française

Quels sont les gestes à accomplir pour assurer sa sécurité et celle de ses passagers lorsque l'on est victime ou témoin d'un accident de la route ?

En cas d'accident de la route le rôle du premier témoin est fondamental ! Il assure le balisage et protège les lieux de l'accident évitant ainsi le « suraccident »

- Allumer ses feux de détresse dès que l'on est en vue de l'accident et RALENTIR. Garer son véhicule idéalement après le lieu de l'accident sur la bande d'arrêt d'urgence s'il y en a une. Laisser les feux de détresse en marche
- Enfiler son gilet de haute visibilité désormais obligatoire dans tous les véhicules
- Faire descendre immédiatement tous les occupants du véhicule et les mettre en sécurité sur le bas-côté, derrière les glissières de sécurité si elles existent
- Baliser de part et d'autre à une distance de 150 ou 200 mètres avec l'aide de témoins qui, placés en sécurité sur le bord de la route, peuvent utiliser tous les moyens pour se faire voir : lampe électrique, linge blanc. En l'absence de témoins, utiliser les triangles de pré signalisation.
- Veiller à ce que personne ne fume aux abords de l'accident pour éviter tout risque d'incendie.

Quel est la première chose à faire en arrivant sur l'accident ?

- Couper le contact des véhicules accidentés si c'est possible et serrer le frein à main.
- Après avoir évalué rapidement l'état et la situation des victimes, alerter les secours : Samu 15, Pompiers 18 en donnant un maximum de renseignements, pour qu'ils puissent envoyer les moyens techniques et humains nécessaires. Sur les autoroutes et voies rapides, utiliser de préférence une borne d'appel d'urgence si elle se trouve à proximité. Elle indiquera automatiquement votre position aux services d'urgence.
- Si le véhicule est en feu n'utiliser un extincteur que s'il s'agit d'un feu naissant, sinon évacuer.
- S'il n'y a pas de danger immédiat, ne pas chercher à sortir les victimes de leurs véhicules.

Quand faut-il envisager de déplacer ou dégager une victime ?

S'il est vrai que bouger un blessé peut endommager sa moelle épinière et entraîner une paralysie définitive ou même son décès, il existe des situations où, si l'on agit pas très rapidement avant l'arrivée des secours, le décès de la victime sera inévitable. Le risque pris en le dégageant est alors plus faible que celui de ne pas le faire.

Cette décision doit donc être prise si la victime, les sauveteurs ou les deux sont exposés à un danger qui ne peut pas être supprimé. Il peut s'agir de l'environnement de la victime : si elle est étendue au milieu de la route, ou inconsciente dans une voiture qui commence à prendre feu.

Faut-il retirer son casque à un motocycliste accidenté ?

Il ne faut pas retirer le casque d'un motard accidenté par contre il faut, si possible, ouvrir sa visière. S'il ne respire plus, pratiquer un massage cardiaque en appuyant au milieu de son thorax au rythme de 120 fois par minute (2 appuis par seconde) et ce jusqu'à l'arrivée des secours.

Que faire face à un accidenté de la route effondré sur son volant dans son véhicule et qui a perdu connaissance ?

Cette victime risque de mourir étouffée par obstruction de ses voies respiratoires. Pour éviter cela, il est nécessaire de basculer prudemment sa tête en arrière, en la ramenant prudemment vers le dossier du siège (position neutre). Pour cela, ne faire aucun mouvement latéral, maintenir la tête et le cou dans l'axe du tronc, une main placée sous le menton, l'autre sur l'os occipital. Souvent ce geste est conseillé par le médecin régulateur du SAMU dans l'attente de l'arrivée des secours.

Que faire si un blessé est inconscient ?

Avant toute chose vérifier qu'il respire, si ce n'est pas le cas, pratiquer immédiatement un massage cardiaque. Si la victime inconsciente respire, il ne faut pas la laisser sur le dos car elle risque de s'étouffer avec sa langue ou ses vomissements. Après avoir si possible pris conseil du centre 15 ou 18, mettre la victime sur le côté, en position latérale de sécurité. Pour cela, tournez-la prudemment sur le côté, la jambe sur le sol est tendue, l'autre repliée vers l'avant. Le bras sur le sol est à l'angle droit, paume de la main tournée vers le haut, l'autre bras replié avec le dos de la main de la victime contre son oreille, la bouche est ouverte.

Que faire si un blessé ne respire plus ?

La victime est sans connaissance, elle ne parle pas, elle ne réagit pas à un ordre simple, il n'y a aucun mouvement de sa poitrine ou de son ventre, il faut immédiatement pratiquer un massage cardiaque en attendant les secours : placer les mains, l'une sur l'autre, au milieu du thorax, les doigts relevés n'appuyant pas sur les côtes. Bras tendus, appuyer fortement avec le talon de la main en y mettant le poids de son corps et en effectuant ainsi 120 compressions par minute (2 par seconde).

Que faire si un blessé saigne abondamment ?

Appuyer fortement sur l'endroit qui saigne avec les doigts ou la paume de la main, en interposant, si possible, une épaisseur de tissu propre recouvrant complètement la plaie.

Les gestes à ne pas faire ?

- Se précipiter, ou se mettre en danger inutilement.
- Stationner n'importe comment aux abords de l'accident.
- Effectuer les gestes de premiers secours sans avoir appelé les secours.